

réflexion

Les relations parent-professionnel dans les structures de la petite enfance

Géraldine LE GUILLOU
Formatrice,
coach professionnelle

c/o Métiers de la petite
enfance, Elsevier Masson,
92442 Issy-les-Moulineaux
cedex, France

Accueillir un enfant signifie aussi accueillir une famille. La qualité des relations entre les professionnels et les parents est un facteur essentiel pour le bien-être du tout-petit. Tous se retrouvent autour d'un intérêt commun, celui de l'enfant. Si accompagner ce dernier, favoriser son développement, soutenir la parentalité sont les objectifs des professionnels, le parent demeure, quant à lui, le premier éducateur de l'enfant, et ce, tout au long de sa vie. Dans ce cadre, il est important de mettre en place les bases d'une réelle coopération parent-professionnel au bénéfice de l'enfant.

© 2019 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - accompagnement ; coopération ; professionnalisation ; relation parent-professionnel ; soutien à la parentalité

Dans un monde en mouvance où les visages de la famille évoluent rapidement [1], être parent ne va pas forcément de soi et suscite des interrogations au quotidien. Devenir parent s'apprend généralement "sur le tas", au fil des expériences. L'arrivée de l'enfant marque le passage de la représentation du bébé "imaginaire" au bébé réel. Comme le précise Jean Bégoïn, neuropsychiatre et psychanalyste, il existe une différence à ce niveau entre le père et la mère : « *Le bébé imaginaire devient un bébé réel beaucoup plus tôt pour la mère, car elle le porte concrètement dans son propre corps, tandis que,*

pour le père, le bébé ne prendra toute sa réalité qu'à partir de sa naissance. » [2]

Ce delta est aussi valable au niveau de la représentation initiale que le parent conçoit de son rôle, de sa manière d'agir et de la réalité de son quotidien. La naissance, plus qu'un aboutissement, est le point de départ de la parentalité. Le début d'une série de tâtonnements, d'expériences, de choix plus ou moins conscients, d'interrogations sur sa manière de faire, son positionnement éducatif, ses attentes, les capacités de son enfant, les siennes, qui vont conduire l'adulte à développer progressivement ses compétences parentales.

Le premier éducateur de l'enfant

Il semble évident d'affirmer que le parent est le premier éducateur de l'enfant. Il est toutefois nécessaire de réaffirmer que la famille est le premier lieu de construction et de socialisation de ce dernier [3]. Pour un parent, les raisons de confier son enfant à une structure d'accueil ou à une assistante maternelle peuvent être diverses : reprise du travail ou recherche d'emploi, volonté d'offrir un nouveau lieu de socialisation à l'enfant, etc. Malgré cette

volonté, la séparation peut être un moment ambivalent où se mêlent des sentiments complexes.

♦ **Avant tout, le parent a besoin de savoir que son enfant sera en sécurité** et à l'aise dans le lieu d'accueil. À partir de là, il peut être "serein" et rassuré quant à la continuité d'éducation auprès de son enfant. Cette relation de confiance et de partenariat ne se décrète pas et ne va pas forcément de soi. Elle se tisse au fil du temps et des actes professionnels pensés en ce sens, dans le respect des places et des rôles de chacun. La manière dont les professionnels vont se positionner a une influence sur l'élaboration de ce lien de confiance. Pour préparer cette séparation, la rencontre des professionnels du nouveau lieu d'accueil et une appropriation de l'espace sont primordiales pour tous.

Un lien asymétrique

N'oublions pas que la relation entre le parent et le professionnel est asymétrique dans le sens où l'un est qualifié et rétribué pour exercer sa fonction, contrairement à l'autre.

♦ **Les professionnels** sont formés et disposent de connaissances et de compétences, à la fois théoriques et pratiques, concernant le développement de l'enfant, ses



Pour préparer la séparation, la rencontre des professionnels du nouveau lieu d'accueil et une appropriation de l'espace sont primordiales pour tous.

besoins, les rythmes appropriés, la théorie de l'attachement, etc.

♦ **Le parent**, quant à lui, découvre, par expérience et de manière spécifique, le développement singulier de son enfant, et n'est pas nécessairement formé dans le domaine de la petite enfance. Il ne s'agit pas pour lui d'une relation professionnelle, mais d'une relation affective avec l'enfant. De ce lien affectif naissent des sentiments (plus ou moins conscientisés) qui s'interposent parfois dans la relation avec les professionnels.

♦ **Comme le souligne la psychologue et formatrice Frédérique Hirn**, même si l'enfant n'appartient pas à ses parents, le sentiment d'appartenance à la même famille est, lui, bien réel. « *Cela mobilise l'affect des parents d'une manière particulière vis-à-vis des professionnels qui vont accueillir leur enfant. Des sentiments tels que la jalousie, la rivalité peuvent advenir, de même qu'une sensibilité exacerbée s'ils sentent leurs prérogatives menacées. Ils confient la chair de leur chair, ce qui peut engendrer angoisse et défiance. Sans compter leur besoin d'être rassurés, ou tout au moins d'être reconnus dans leurs compétences parentales.* » [4]

Il est important de garder à l'esprit que derrière chaque conflit se cachent une incompréhension et un besoin non satisfait. Par sa posture, le professionnel est, en principe, en mesure de comprendre les enjeux de la relation et de mettre ses compétences spécifiques au service de l'enfant et de sa famille.

Une relation au service de la coéducation

Dans ce contexte, nous comprenons les enjeux de l'établissement d'un lien de qualité dans cette relation entre le parent et le professionnel.

♦ **Au centre de cette relation**, l'enfant a besoin de sécurité, de continuité éducative et d'un lien de qualité entre ses parents et

Favoriser le lien entre la maison et le lieu d'accueil, exemples sur le terrain

La volonté de travailler sur la qualité du lien peut se concrétiser de différentes manières dans les lieux d'accueil. Les exemples sont nombreux et montrent la créativité des professionnels pour formaliser la continuité entre la maison et la structure :

- rencontres et réunions préalables permettant de transmettre les explications et l'ensemble des informations concernant le fonctionnement de la structure ;
- transmissions à l'arrivée et au départ de l'enfant ;
- représentation des membres de l'équipe sur un tableau placé à l'entrée de la crèche ;
- remise d'un livret de présentation de la structure comprenant les informations importantes pour les parents ;
- mise en place d'ateliers parents-enfants, participation des parents à la vie de la structure sur des temps ciblés ;
- objets qui transitent de la structure d'accueil au domicile et inversement, utilisation d'une mascotte ;
- cahier de vie de l'enfant, etc.

les professionnels qui l'accompagnent au quotidien. Grâce à la construction de ce lien, parents et professionnels peuvent s'appuyer mutuellement sur leurs compétences, reconnues réciproquement, et coopérer tels des "partenaires". Chacun peut apporter sa connaissance particulière de l'enfant pour échanger, chacun "de sa fenêtre", sur la manière de l'accompagner au mieux dans son développement.

La confiance, un outil d'accompagnement

La confiance réciproque et le fait que le parent se sente reconnu peuvent aussi favoriser les échanges autour des habitudes familiales, des pratiques parentales, et l'inciter à aborder ses doutes ou interrogations par rapport à l'éducation de son enfant ou à son développement.

♦ **Le rôle du professionnel** est alors, à partir de l'écoute et du questionnement, de l'amener à trouver des pistes de réflexion ou des solutions aux problématiques rencontrées. L'assurer de son écoute est tout aussi important, voire plus constructif, que de lui donner des conseils généraux. Frédérique Hirn alerte sur la limite des recettes toutes prêtes : « *Le problème des recettes est effectivement qu'elles proposent une lecture simpliste de la réalité humaine, en laissant penser que chaque type de problèmes appellerait toujours la même solution* [...] *D'autre part, en*

proposant des solutions toutes faites, nous court-circuitons en quelque sorte le travail de réflexion du parent et ne lui permettons pas de développer une compétence importante dans l'éducation d'un enfant : la capacité d'analyser les situations. » [5] Le professionnel, parce qu'il est professionnel, peut ajuster ses positionnements en fonction des besoins repérés ou exprimés par les parents, et adapter ses réponses : écouter, informer, questionner, faciliter, valoriser, nourrir leur besoin de reconnaissance de leurs compétences parentales.

Conclusion

La parentalité est un processus. Le temps du parent n'est pas le même que celui des professionnels. Et pour cause. Si l'enfant est au centre de l'intérêt de chacun, il n'en reste pas moins que la relation est asymétrique. Là où la relation avec le parent est essentiellement affective, inscrite sur le long terme, et que sa compréhension du développement de l'enfant est singulière, celle des professionnels s'appuie sur des qualifications et des compétences acquises, est inscrite dans un temps donné, et leur lecture du développement de l'enfant se base sur des apports à la fois théoriques et pratiques. Chacun, de sa place, est acteur de la relation de coopération, et ce, au bénéfice de la coéducation et de l'instauration d'un lien de confiance propice à l'échange. ▀

Note

¹ La parentalité désigne le processus par lequel on devient parent.

Références

- [1] Le Guillou G. Le soutien à la parentalité, une affaire d'État. *Métiers de la petite enfance*. 2018;24(262):23-5.
- [2] Bégoin J. Du bébé imaginaire et du bébé imaginé au bébé réel : la Parentalité : une Découverte et un Devenir. Conférence, Grenn, 10 juin 2004.
- [3] Epstein J. La famille dans tous ses états. Conférence, Pierrasvives, 19 décembre 2014. www.dailymotion.com/video/x2ge127
- [4] Hirn F. Éduquer avec bienveillance. Outils et pièges de la relation parents-professionnels. Savigny-sur-Orge: Éditions Philippe Duval; 2016. p.13.
- [5] Ibid. p.83.

Déclaration de liens d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.